



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté

Égalité

Fraternité



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE NOUVEAU PROGRAMME D'EMC 5ÈME

*« Outre la transmission de connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager les valeurs de la République »
(article L 111-1 du Code de l'éducation)*

Sommaire

- 1. Présentation du nouveau programme : genèse, structure, évolution**
- 2. Zoom sur l'antitsiganisme**
- 3. Proposition didactique et pédagogique**
- 4. Ressources générales**

1. Présentation du nouveau programme

Constats

- Collège : programme de 2015, modifié en 2018, ajusté en 2020 (EDD)
- La sélectivité des objets d'étude au lycée (depuis 2019)
- Un enseignement dissout dans l'éducation à la citoyenneté ?

Groupe de travail

- Pluridisciplinaire
- Pilotage HG/philosophie

Commande

- Refonte des programmes du cours préparatoire jusqu'à la terminale
- Liens EMC, EDD, EMI
- Intégration des compétences psychosociales
- Inscription dans la continuité de l'existant
- Approche spiralaire

Arrêté du 15
mars 2024

relatif à
l'organisation des
enseignements
dans les classes de
collège

Circulaire de
rentrée
26 juin 2024

Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique

3 heures
dont 30 minutes d'enseignement moral et civique

→ 18 heures par an d'enseignement (volume horaire non modifié)

« Les dispositions figurant à l'annexe 2 du présent arrêté prévoyant un volume horaire de 18 heures annuelles consacrées à l'engagement et à la participation des élèves aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2024 pour les élèves de classe de cinquième, à la rentrée scolaire 2025 pour les élèves de quatrième et à la rentrée scolaire 2026 pour les élèves de troisième. »

« En cycle 4, les élèves devront obligatoirement participer à une action (concours, projet, etc.) d'EMC chaque année, en commençant par les élèves de 5^e cette année, et pourront bénéficier à cette fin d'enseignements supplémentaires dans la limite de 18 heures. »

→ Un maximum de 18 heures par an supplémentaires, dans le cadre de projets, sur la marge d'autonomie des collèges

Structure générale :

- 1) Le préambule
- 2) Les valeurs et les principes de la République
- 3) La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen
- 4) La citoyenneté républicaine
- 5) Construire une culture de la démocratie
- 6) Progressivité
- 7) Méthode et tableaux des liens entre EMC, EMI, EDD, éducation à la vie affective et relationnelle, développement de l'empathie et des comportements altruistes et prosociaux
- 8) Programme par niveau, du CP à la Terminale

1) Préambule

Des ambitions :

- former à l'exercice et à une conscience de la citoyenneté, idée de bien public > intérêts particuliers
- structurer le parcours citoyen
- rendre l'apprentissage progressif
- embrasser les différentes dimensions et échelles de la citoyenneté : ouvrir l'EMC au monde
- assurer une connaissance du cadre institutionnel de la RF et de l'UE
- participer à l'EMI et à l'EDD
- mettre en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles (→ compétences psychosociales en lien avec la culture de la démocratie à construire cf. 5)
- développer et consolider des compétences pour faire face aux défis du futur (ex de l'univers numérique)

La structuration du programme : notions + contenus + démarches + sources/ressources + labellisation/partenariats et projets éventuels

Notions / contenus / démarches

Volume horaire

Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

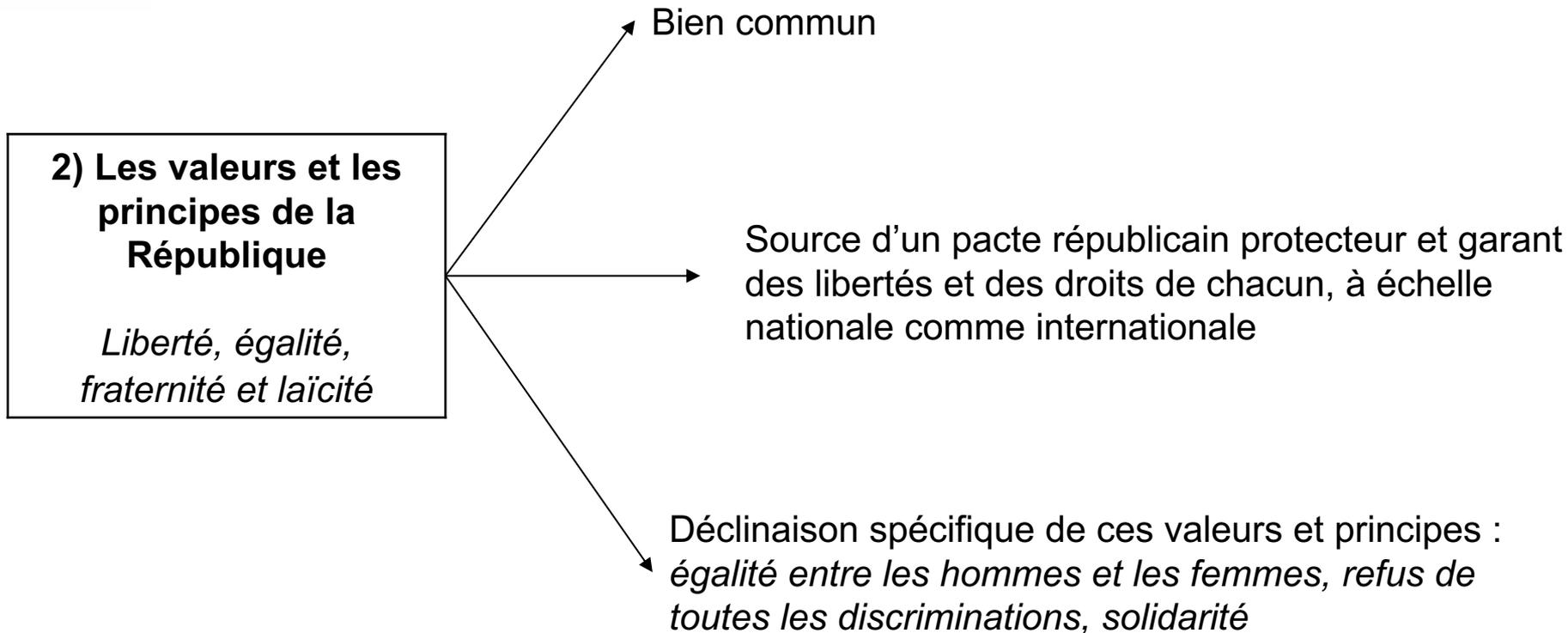
Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
<p>Égalité (vue en CM1) femmes-hommes Égalité en droits, parité</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ; dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile ; 	<p>À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession sans autorisation du mari en 1965, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, loi sur l'autorité parentale conjointe en 1987, loi sur la parité en 2000), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats. L'étude de la loi sur la parité permet de montrer comment on passe de l'égalité en droits à un égal accès aux mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi.</p> <p>À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une part, et à partir des inégalités salariales, d'autre part, faire comprendre les décisions et l'action de l'État dans ce domaine en se référant à l'article 6 de la DDHC.</p> <p>Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école, notamment à partir de données sur l'orientation et les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier.</p> <p>En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.</p>

Sources et ressources

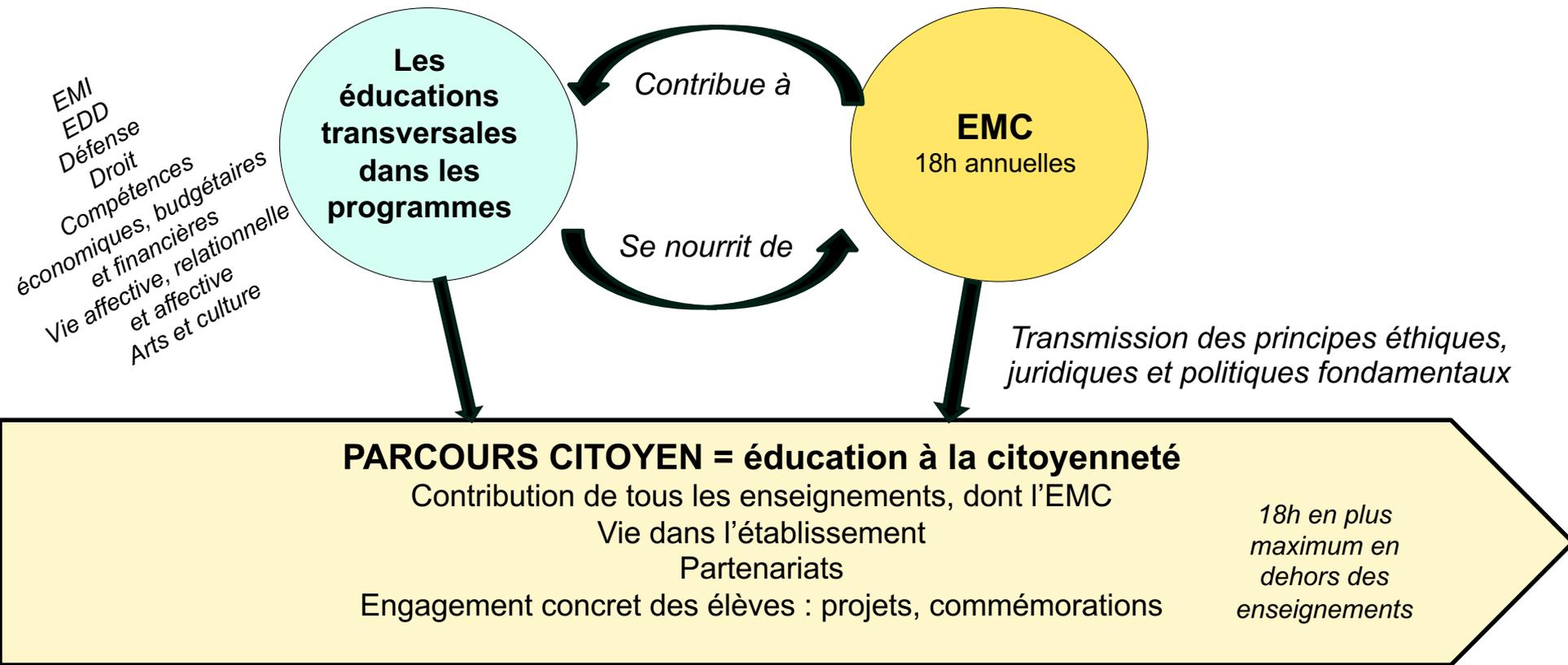
Approche spiralaire

Prescrit

Propositions



3) La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen



4) La citoyenneté républicaine repose sur :

- l'autonomie du citoyen
- l'appartenance à une communauté politique



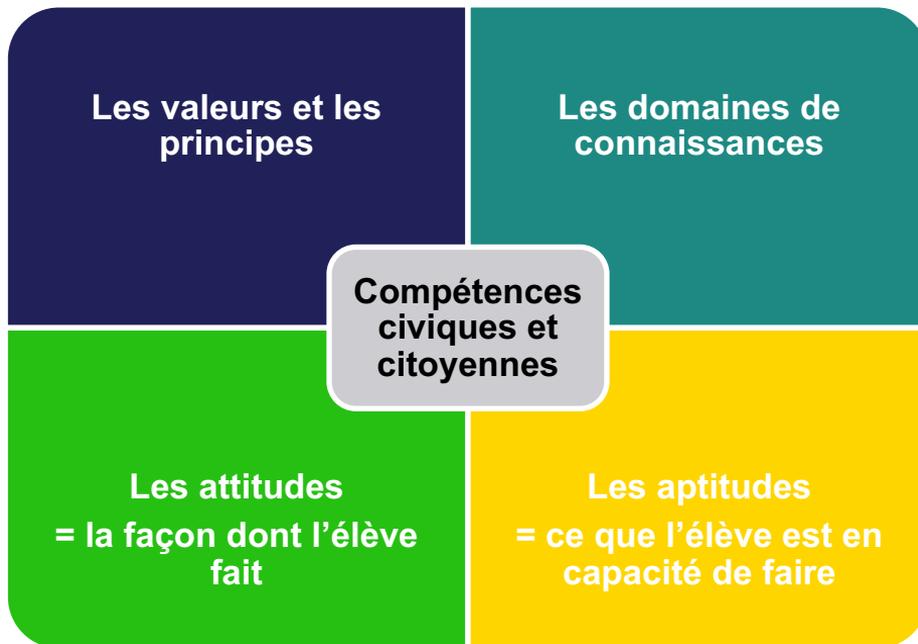
Le rôle de l'EMC mais également de tous les enseignements est de promouvoir :

- l'importance de la loi et du droit
- l'éthique et la culture du débat
- le respect de la pluralité des opinions

5) Construire une culture de la démocratie en développant les compétences civiques et citoyennes des élèves

- liberté, égalité, fraternité et laïcité
- solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
- respect de la dignité humaine
- État de droit

- respect d'autrui et acceptation des différences
- respect de soi, maîtrise de soi
- prise d'initiative dans le respect des règles, des autres, de l'environnement
- esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
- engagement et sens des responsabilités
- équilibre entre initiative individuelle et acceptation des règles communes



- citoyenneté et institutions nationales et européennes
- règle et droit
- défense, sécurité et résilience nationale
- développement durable et transition écologique
- information et médias

- écoute et observation, réflexion, discernement et esprit critique
- capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
- apprentissage autonome
- implication dans un projet collectif et coopération
- participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

Compétences à enseigner et dont le niveau d'acquisition de l'élève est à évaluer.

6) Progressivité :

- programme annualisé et adapté au niveau
- intégration des questions vives de la société contemporaine
- logique spiralaire d'approfondissement et d'élargissement (« Vu en CM1 »)

Ex pour des notions centrales dans le programme de 5^{ème} :

Notions	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6E	5E	4E	3E	2ND	1ER
FRATERNITÉ/ SOLIDARITÉ		empathie (par rapport au harcèlement), les émotions d'autrui, l'entraide	l'intérêt général	notion de fraternité et notion d'empathie, égoïsme et altruisme		tensions entre intérêt général et intérêts particuliers	principe de solidarité, rôle de l'impôt, lien avec la fraternité				valeurs et principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale : inégalités économiques et sociales, projet de société, société inclusive. La loi punit le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.
DIGNITÉ, DISCRIMINATION/ INCLUSION	intimité et droit à la vie privée	stéréotype et préjugé, reconnaître la diversité comme une richesse et ne pas faire de la différence un motif de violence, intimité et respect de la vie privée, droit à la sécurité et à la protection		égalité en droit, principe de dignité de la personne humaine, identification de situations de discriminations, tolérance	dénonciation des préjugés et stéréotypes, les atteintes à la personne : racisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement	respect de la vie affective et sexuelle (majorité sexuelle)	La loi punit les discriminations, rôle de l'état pour corriger ces discriminations, rôle des stéréotypes dans ces discriminations et rôle des discriminations dans le harcèlement et cyberharcèlement	libertés fondamentales liées à la dignité humaine			

7) Méthodes

Partir de l'examen :

- de situations réelles
- d'analyses savantes
- de descriptions imaginaires

en s'appuyant sur

Des ressources comme :

- des documents de référence
- le partage d'expériences personnelles

pour mettre en
œuvre

Côté élève :

- débat réglé, discussion argumentée, dilemme moral
- situation coopérative
- projets individuels et collectifs

Côté enseignant :

- coopération avec le professeur documentaliste
- coopération avec le professeur de SVT

afin de

- développer des compétences civiques et citoyennes
- développer des compétences orales
- pratiquer l'argumentation (écrite et orale)
- exercer un esprit critique
- aborder les problématiques contemporaines liées à l'EMI, l'EDD, à l'éducation à la vie affective et relationnelle

Liens avec et entre les éducations transversales, rappelés dans le corps du programme de chaque niveau :

	EMI	EDD
Cinquième	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec l'ODD 3, la prévention de la santé publique, l'intervention publique face aux risques environnementaux

	<p>Éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire)</p> <p>Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (collège et lycée)</p>	Développement de l'empathie et des comportements altruistes et prosociaux
Cinquième	<p>Agir pour l'égalité femmes-hommes : les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile</p> <p>Discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre</p>	<p>Le développement de l'empathie se poursuit dans le second degré, dans le cadre de séances dédiées (heures de vie de classe, dans les enseignements ou lors d'interventions, etc.) ou dans le cadre de projets pédagogiques.</p>

Cinquième : **Égalité, fraternité et solidarité**

Attendus et objectifs

- Faire comprendre le projet social de la République et les valeurs et principes sur lesquels il se fonde : égalité et fraternité
- Élargir à sa dimension citoyenne le rapport à autrui de l'élève
- Exposer les mécanismes qui visent à réduire, compenser voire supprimer les inégalités
- Illustrer la mise en œuvre concrète de l'idéal républicain de fraternité
- Donner à voir le rôle des différents acteurs à toutes les échelles
- Définir la fraternité

2 parties principales sous-divisées en contenus d'enseignement :

1) Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations (9-11h)

2) La solidarité et ses échelles (7-9h)

Notions abordées :

Égalité femmes-hommes
Égalité en droits, parité
Discrimination
Inclusion
Racisme, antisémitisme,
antitsiganisme, xénophobie,
haine anti-LGBT
Harcèlement

Solidarité
Fraternité
Risques sociaux
Sécurité sociale
Risques environnementaux

En conclusion :

- une organisation plus lisible, structurée directement par niveau de classe et par thème et non plus par cycle et par finalité (respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique)
- la réaffirmation d'une dimension active et concrète de l'enseignement pour l'élève
- le renforcement des liens avec les éducations transversales
- des « cultures (de la sensibilité, de la règle et du droit, du jugement, de l'engagement) » à des « compétences civiques et citoyennes »
- un programme dense

2. Zoom sur l'antitsiganisme : un terme qui apparaît pour la première fois dans les programmes

Antitsiganisme :

- **Un terme assez récent pour un phénomène ancien**
- **Un terme générique pour une réalité plurielle et mouvante**
- **Un racisme banalisé, avec un haut niveau d'acceptation sociale, et donc difficile à combattre**

Antitsiganisme : Un terme assez récent pour un phénomène ancien

Une forme de racisme qui se développe beaucoup à partir du XIXe siècle, se renforce avec l'idéologie de « race » apparue à la fin du XIX e siècle et culmine avec les persécutions et l'extermination nazies.

Terme utilisé dans la recherche et peu connu du grand public, « Antitsiganisme » entre dans le vocabulaire institutionnel dans les années 2000 : résolutions du Parlement européen en 2005 puis 2015, recommandation du Conseil de l'Europe et 2011, recommandation du Conseil de l'Union Européenne en 2020, Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines 2023-26...

Antitsiganisme : un terme générique (cf. antigypsyism en anglais) et pas de définition unique pour une réalité plurielle et mouvante

« Roms, gitans, tsiganes, gens du voyage, romanichels, sintis, manouches, kalés, yéniches et autres voyageurs... : ces groupes généralement confondus sont divers. Certains sont nomades, d'autres sédentaires. Certains vivent dans des conditions économiques très précaires, d'autres non. Au-delà d'une origine lointaine supposée partagée, ces groupes variés ont un point commun qui n'est pas de leur fait : un vécu de marginalisation et de stigmatisation construites sur des stéréotypes négatifs. »

source :
<https://www.info.gouv.fr/actualite/antitsiganisme-comprendre-pour-nommer-et-agir>,
publié en juillet 2022

« L'antitsiganisme est le racisme spécifique contre les Roms, les Sinté, les Gitans, les Voyageurs et autres personnes qui sont stigmatisées en tant que «tsiganes» ou «gens du voyage» dans l'imaginaire public [...] pas de contenu fixe : il s'adapte et se réadapte aux réalités sociales, économiques et politiques en mouvement, mais réapparaît toujours »

Source : Antitsiganisme – texte de référence, L'alliance contre l'antitsiganisme, août 2019.

« Antitsiganisme : manifestation d'expressions et d'actes individuels, de politiques et de pratiques institutionnelles de marginalisation, d'exclusion, de violence physique, de dévalorisation des cultures et des modes de vie des gens du voyage et des personnes considérées ou se considérant comme Roms. [À partir de la définition de travail de l'IHRA reprise dans la stratégie française 2020-2030 en réponse à la recommandation du Conseil de l'UE] »

Source : Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines, janvier 2023

L'antitsiganisme : Des préjugés et des peurs ancrés depuis longtemps dans les mentalités donc difficiles à combattre

Ex : Les voleurs d'enfants : de la roulotte à la camionnette blanche de Bobigny



L'enfance de Bécassine, par J.P. Pinchon (1913). Lorsque sa mère lui apprend qu'elle n'a plus de quoi la nourrir, la petite Bécassine décide de s'enfuir avec pour projet de se faire voler par des bohémiens. Elle rencontre le père Chevaudebois, qui lui explique qu'il ne peut rien pour elle, il a déjà assez de bouches à nourrir comme ça. Bécassine personnifie la simplicité provinciale (officiellement bretonne, elle porte un vêtement Picard,...).



Trois des camionnettes dont les conducteurs ont été accusés d'avoir enlevé des enfants en Ile-de-France au mois de mars 2019. (Captures d'écran Facebook et Twitter)

Fake news en mars 2019 : Des rumeurs de rapt d'enfants conduisent à des expéditions punitives contre les Roms à Bobigny malgré les nombreux démentis officiels.

L'antitsiganisme : un fort niveau d'acceptation sociale donc difficile à combattre

« On constate cette année encore que les personnes roms restent de loin la minorité la plus mal perçue en France. Tout d'abord, une majorité somme toute étroite (58 %) estime que « les Français roms sont des Français comme les autres », ce chiffre étant de surcroît en net recul (– 7 points) par rapport à la vague précédente réalisée à l'automne 2022 et revenant au niveau de 2016. Par ailleurs, une solide majorité estime que les personnes roms sont mal intégrées : comme on l'a déjà vu, c'est le seul groupe testé à propos duquel une majorité de personnes interrogées (62 %, – 5 points) continue de penser qu'il « forme un groupe à part » en France 11. De surcroît, une majorité des Français pense que cette mauvaise intégration est avant tout la faute des Roms eux-mêmes : 57 % (+ 2 points) disent ainsi qu'ils « ne veulent pas s'intégrer en France » (30 % sont d'un avis contraire, – 3 points). »

Source : Rapport 2023 de la CNCDH « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », [La Documentation française](#)

« L'antitsiganisme n'est pas limité à l'extrémisme de droite, mais creuse sa place dans la société en général [...] : un antitsiganisme « raisonnable » est largement partagé et accepté au-delà des clivages politiques. »

Source : Antitsiganisme – texte de référence, L'alliance contre l'antitsiganisme, août 2019

Quelques rappels historiques concernant la France :

1895 : dénombrement des « populations flottantes »

Loi du 16 juillet 1912 : carnets anthropométriques individuels et collectifs pour identification et contrôle

Décret du 29 avril 1940 : circulation interdite, assignation à résidence pour la durée de la guerre.

Exemple du camp d'internement de St-Maurice-aux-Riches-Hommes dans l'Yonne :

À partir de juin 1941, les « Bohémiens » rejoignent d'autres « indésirables » au camp d'internement

À partir de fin 1942, environ 80 déportations de France vers Auschwitz où les filles sont stérilisées à partir de 11 ans

2-3 août 1944 : liquidation du camp tsigane (environ 3000 personnes sont gazées)

Loi du 3 janvier 1969 : fin du carnet anthropométrique. Les « nomades » sont désormais appelés « Gens du voyage » et restent soumis à un livret de circulation.

Loi du 27 janvier 2017 : fin du livret de circulation au nom de l'Égalité

NB : « Gens du voyage » étant une catégorie administrative, les personnes concernées préféreraient « Voyageurs », terme qui ne s'impose pas, bien qu'il est l'avantage d'avoir aussi un singulier (respect de l'individualité).

Quelques rappels sur les mécanismes :

Du stéréotype à la discrimination :

1. **Stéréotype**
2. Stéréotype + sentiment = **préjugé**
3. Préjugé + agissements ou actions = **discrimination**

Racisme , antisémitisme, antitsiganisme :

1. **Catégorisation** (opération normale du cerveau humain)
2. **Hiérarchisation** (on se place dans une catégorie supérieure)
3. **Essentialisation** (on met sur chaque catégorie des caractères moraux, psychologiques...immuables). Les préjugés induisent une essentialisation qui va justifier les discriminations, exclusions, agressions, voire les exterminations et génocides.

« Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT » : Quelles démarches pédagogiques possibles ?

Dans le temps imparti, et au vu du décalage dans les programmes (EMC 5^{ème} et histoire 3^{ème}), les entrées historiques et mémorielles ne sont pas possibles et la singularité de chaque phénomène ne peut pas être présentée au risque d'accentuer l'essentialisation sans les apports historiques nécessaires. Marie-Anne Matard-Bonucci (Paris 8 – revue *Alarmer*) préconise donc une approche globale des mécanismes dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines.

Démarche inductive : à partir d'une étude de cas (exemple « Les voleurs d'enfants : de la roulotte à la camionnette blanche de Bobigny » ou de plusieurs exemples illustratifs plus brièvement étudiés). La mise en perspective permet la compréhension des mécanismes et la définition des notions importantes.

Démarche inverse à partir des mécanismes : avec la BD *Comment devient-on raciste ? Comprendre la mécanique de la haine pour mieux s'en préserver*, issue de la collaboration de Ismaël Méziane (dessinateur-scénariste), Carole Reynaud-Paligot (historienne) et Évelyne Heyer (anthropologue généticienne).

Démarche de projet : inscription dans un concours scolaire, travail autour d'une intervention d'association...

Une ressource essentielle qui renvoie aussi à de très nombreuses ressources scientifiques et pédagogiques :

Le vade-mecum « Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines » dans sa version réactualisée en juin 2024

<https://eduscol.education.fr/1692/agir-contre-le-racisme-l-antisemitisme-et-les-discriminations-liees-l-origine>

L'exposition itinérante « Nous et les Autres. Des préjugés au racisme » (conçue par le Musée national d'histoire naturelle sous le patronage de l'Unesco) dont la BD citée précédemment s'inspire librement.

Des ressources à venir en mars 2025 : 2 parcours M@gistère dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines.

3. Exemple de mise en œuvre

Organisation possible des 18h d'enseignement :

- massées par séquence,
- et/ou filées en articulation avec des séquences d'histoire ou de géographie (ex dans le programme de géo : les risques sociaux / la croissance démographique et ses effets, les risques environnementaux / prévenir et s'adapter aux risques)
- et/ou ciblées autour d'un évènement spécifique (ex : journée « Non au harcèlement scolaire » le 1^{er} jeudi du mois de novembre, préparation au concours initié par le CLEMI *Zéro cliché pour l'égalité filles garçons* <https://eduscol.education.fr/3523/concours-sur-l-egalite-filles-garcons>),
- et éventuellement prolongées, approfondies par des projets en dehors des 18h de cours : action de solidarité lorsqu'un territoire est touché par une catastrophe environnementale par exemple.

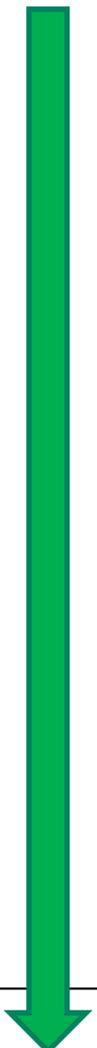
Progressivité de la démarche :

Stéréotype de genre et persistance des inégalités, existence de violences sexistes

Mécanismes d'exclusion qui reposent sur de nombreux critères (élargissement)

La discrimination : un délit (cadre du droit national et international)

Le harcèlement, processus discriminatoire spécifique (durée, répétition)



Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Égalité (vue en CMI) femmes-hommes Égalité en droits, parité	<ul style="list-style-type: none"> L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ; dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile ; 	<p>À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession sans autorisation du mari en 1965, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, loi sur l'autorité parentale conjointe en 1987, loi sur la parité en 2000), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats. L'étude de la loi sur la parité permet de montrer comment on passe de l'égalité en droits à un égal accès aux mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi.</p> <p>À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une part, et à partir des inégalités salariales, d'autre part, faire comprendre les décisions et l'action de l'État dans ce domaine en se référant à l'article 6 de la DDHC.</p> <p>Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école, notamment à partir de données sur l'orientation et les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier.</p> <p>En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.</p>
Discrimination (vue en CMI) Inclusion	<ul style="list-style-type: none"> la discrimination est un délit qui contrevient au principe d'égalité. Le Code pénal définit la discrimination comme « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale, etc. (art. 225-1), punie dans certaines situations constituant un traitement défavorable (art. 225-2) ; 	<p>Ces démarches peuvent s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à favoriser l'égalité filles-garçons (concours, interventions de partenaires associatifs, ...).</p> <p>des élèves (« Découverte des métiers »).</p> <p>Travailler à partir de situations ayant donné lieu à l'intervention du Défenseur des droits. Partir d'une situation de scolarisation d'enfants en situation de handicap pour évoquer l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction.</p> <p>Montrer comment, dans le cadre du droit international (art. 23 OIDE), l'État cherche à corriger par la législation (loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école) des situations d'inégalité et à améliorer progressivement l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap.</p> <p>En se référant à la loi du 27 mai 2008 punissant les discriminations, étudier le cas d'une condamnation judiciaire (par exemple dans le monde du travail).</p>
Racisme, antisémitisme, antisianisme, xénophobie, haine anti-LGBT	<ul style="list-style-type: none"> à la racine des agissements discriminatoires se trouvent des mécanismes d'exclusion (stéréotypes, préjugés, etc.) qui réduisent l'identité d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on stigmatise. On retrouve ces stéréotypes dans le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, punis par la loi ; 	<p>À partir de l'expression de stéréotypes ou de préjugés, montrer qu'ils constituent des mécanismes d'exclusion, parmi d'autres, qui peuvent être à l'origine d'agissements à caractère discriminatoire (injures, harcèlements, violences, etc.) punis par la loi.</p> <p>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à lutter contre les discriminations (concours, interventions de partenaires associatifs, commémorations, visites d'un lieu d'histoire et de mémoire ...).</p>
Harcèlement	<ul style="list-style-type: none"> les agissements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit). 	<p>[EMI] En abordant des discours haineux en ligne, qu'ils soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement qui s'appuient sur des stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de droit spécifiques à la discrimination choisie comme support d'étude.</p> <p>Étudier comment le droit s'adapte pour mieux lutter contre les discours de haine (création de l'Observatoire de la haine en ligne rattaché à l'ARCOM créé par l'article 16 de la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services numériques en ligne - Digital Services Act).</p> <p>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation aux médias et à l'information (concours, interventions de partenaires, médias scolaires, etc.), et contribuer au développement des compétences numériques (CRCA). Le travail sur le harcèlement peut être inscrit dans le dispositif Pharee ou la participation au concours « Non au harcèlement ».</p>

3. Proposition pédagogique et didactique

Séquence autour de la préparation d'un concours ?

Choix d'une proposition massée autour de la lutte contre toutes les formes de discrimination

Séquence autour de la préparation de la journée contre le harcèlement scolaire ?

Comment naissent les discriminations et comment les combattre ?

Séquence de 4 heures incluant :

- une phase de réactivation
- une phase préparatoire
- un cours noyau
- une phase de manipulation
- une phase d'approfondissement
- une phase de mémorisation à répétition élargie

Proposition autour d'un « cours noyau » :

3. Proposition pédagogique et didactique

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
Phase de réactivation des connaissances	<p><u>Test d'auto positionnement</u> sur quelques notions et des sentiments associés</p> <p>5 mn à la maison ou au collège</p>	<p>En autonomie, à disposition, en version numérique ou papier</p> <p>À donner une semaine avant le début de la séquence environ</p>		<p><u>Attitude</u> : Engagement et sens des responsabilité</p> <p><u>Connaissances</u> : discrimination, stéréotype, préjugé, racisme) et sur des sentiments associés (ex : <i>Que peut ressentir une victime de discrimination ?</i>)</p>	<p>Auto positionnement de l'élève : capacité à s'engager dans la tâche, prérequis</p>
Phase préparatoire	<p>Écoute et compréhension d'une émission de radio : entretien avec le Défenseur des droits, Claire Hédon (Grand Entretien de France inter du 30 août 2024)</p> <p>1h au maximum à la maison 15 mn en classe</p>	<p>Mise à disposition de l'enregistrement et de l'activité une semaine à l'avance</p> <p>3 parcours d'écoute possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un QCM, - un questionnaire : 1) <i>Quel est le rôle du Défenseur des droits ? 2) Pourquoi est-elle interviewée à ce moment précis ? (contexte) 3) Quelles types de discrimination existent ? 4) Quelles sont les conditions d'un changement selon elle ?</i> - synthèse libre : écrite ou graphique <p>Objectif commun, sur la base de ce temps préparatoire : prévoir une présentation orale courte (une minute) du document et son contenu (prise de parole en continu) → temps 1 de la première séance en classe (sur la base du volontariat de certains élèves ou au choix de l'enseignant)</p>	<p>https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-l-invite-de-8h20-du-we-du-vendredi-30-aout-2024-t8Zk38</p> <p>15 premières minutes avec possibilité d'effectuer des coupes</p>	<p>Aptitude : écoute</p> <p>Attitude : engagement et responsabilité</p> <p>Connaissances : Défenseur des droits, types de discrimination, inclusion, le droit</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prélever des informations - écrire pour construire sa pensée et son savoir - s'exprimer à l'oral pour communiquer 	<p>S'exprimer à l'oral pour communiquer (critères de réussite établis et partagés avec les élèves en début d'année) : évaluation par l'enseignant ou par les pairs</p>
Séance 1 Cours noyau	<p>Essentiel de la leçon</p> <p>30 minutes en classe + 5 mn de fixation en fin d'heure</p>	<p>Temps 2 de la 1^{ère} séance en classe</p> <p>Récit de l'enseignant et cours dialogué en s'appuyant sur des documents</p> <p>Différentes formes possibles de trace écrite : leçon écrite, schéma, sketchnote, tableau ...</p> <p>Sur une page spécifique pour permettre ensuite à l'élève de compléter avec d'autres connaissances s'il le souhaite.</p>	<p>Supports possibles : https://educadroit.fr/centre-de-ressources/video-la-discrimination-en-deux-minutes</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=x7H1cWRCxEg (vidéo Défenseur des droits)</p> <p>Documents de référence</p> <p>Loi de 2005 pour l'égalité des droits des personnes handicapées et loi de 2013 sur la refondation de l'école CIDE, article 23</p>	<p>Aptitude : écoute</p> <p>Connaissances : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti-LGBT</p> <p>Capacité : prélever des informations</p>	<p>Retour sur les acquis de la séance en fin d'heure en autonomie ou de manière guidée (voir Newsletter n°2 du Cabinet de curiosités sur la mémorisation (30 septembre 2024))</p>

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
Phase de réactivation des connaissances	Test d'auto positionnement sur quelques notions et des sentiments associés 5 mn	En autonomie, à disposition, en version numérique ou papier À donner une semaine avant le début de la séquence environ		Attitude : Engagement et sens des responsabilité Connaissances : discrimination, stéréotype, préjugé, racisme) et sur des sentiments associés (ex : Que peut ressentir une victime de discrimination ?)	Auto positionnement de l'élève : capacité à s'engager dans la tâche, prérequis
Phase préparatoire	<u>Écoute et compréhension d'une émission de radio</u> : entretien avec le Défenseur des droits, Claire Hédon (Grand Entretien de France inter du 30 août 2024) 1h au maximum à la maison 15 mn en classe	Mise à disposition de l'enregistrement et de l'activité une semaine à l'avance <u>3 parcours d'écoute possibles</u> : - un QCM, - un questionnaire : 1) <i>Quel est le rôle du Défenseur des droits ?</i> 2) <i>Pourquoi est-elle interviewée à ce moment précis ? (contexte)</i> 3) <i>Quelles types de discrimination existent ?</i> 4) <i>Quelles sont les conditions d'un changement selon elle ?</i> - synthèse libre : écrite ou graphique <u>Objectif commun du temps préparatoire</u> : prévoir une présentation orale courte (une à deux minutes) du document et de son contenu (prise de parole en continu) → temps 1 de la première séance en classe (sur la base du volontariat de certains élèves ou au choix de l'enseignant)	https://www.radiofrance.fr/franc-einter/podcasts/l-invite-de-8h20/l-invite-de-8h20-du-we-du-vendredi-30-aout-2024-1824338 15 premières minutes avec possibilité d'effectuer des coupes	<u>Aptitude</u> : écoute <u>Attitude</u> : engagement et responsabilité <u>Connaissances</u> : Défenseur des droits, types de discrimination, inclusion, le droit <u>Capacités</u> : - prélever des informations - écrire pour construire sa pensée et son savoir - s'exprimer à l'oral pour communiquer	S'exprimer à l'oral pour communiquer (critères de réussite établis et partagés avec les élèves en début d'année) : évaluation par l'enseignant ou par les pairs
Séance 1 Cours noyau	Essentiel de la leçon 30 minutes en classe + 5 mn de fixation en fin d'heure	Temps 2 de la 1 ^{ère} séance en classe Récit de l'enseignant et cours dialogué en s'appuyant sur des documents Différentes formes possibles de trace écrite : leçon écrite, schéma, sketchnote, tableau ... Sur une page spécifique pour permettre ensuite à l'élève de compléter avec d'autres connaissances s'il le souhaite.	Supports possibles : https://educadroit.fr/centre-de-ressources/video-la-discrimination-en-deux-minutes https://www.youtube.com/watch?v=x7H1cWRCxEg (vidéo Défenseur des droits) Documents de référence Loi de 2005 pour l'égalité des droits des personnes handicapées et loi de 2013 sur la refondation de l'école	Aptitude : écoute Connaissances : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti-LGBT Capacité : prélever des informations	Retour sur les acquis de la séance en fin d'heure en autonomie ou de manière guidée (voir Newsletter n°2 du Cabinet de curiosités sur la mémorisation (30 septembre 2024))

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
Phase de réactivation des connaissances	Test d'auto positionnement sur quelques notions et des sentiments associés 5 mn	En autonomie, à disposition, en version numérique ou papier À donner une semaine avant le début de la séquence environ		Attitude : Engagement et sens des responsabilités Connaissances : discrimination, stéréotype, préjugé, racisme) et sur des sentiments associés (ex : <i>Que peut ressentir une victime de discrimination ?</i>)	Auto positionnement de l'élève : capacité à s'engager dans la tâche, prérequis
Phase préparatoire	Écoute et compréhension d'une émission de radio : entretien avec le Défenseur des droits, Claire Hédon (Grand Entretien de France Inter du 30 août 2024) 1h au maximum à la maison 15 mn en classe	Mise à disposition de l'enregistrement et de l'activité une semaine à l'avance 3 parcours d'écoute possible : - un QCM, - un questionnaire : 1) <i>Quel est le rôle du Défenseur des droits ? 2) Pourquoi est-elle interviewée à ce moment précis ? (contexte) 3) Quelles types de discrimination existent ? 4) Quelles sont les conditions d'un changement selon elle ?</i> - synthèse libre : écrite ou graphique Objectif commun, sur la base de ce temps préparatoire : prévoir une présentation orale courte (une minute) du document et son contenu (prise de parole en continu) → temps 1 de la première séance en classe (sur la base du volontariat de certains élèves ou au choix de l'enseignant)	https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-l-invite-de-8h20-du-we-du-vendredi-30-aout-2024-1824338 15 premières minutes avec possibilité d'effectuer des coupes	Aptitude : écoute Attitude : engagement et responsabilité Connaissances : Défenseur des droits, types de discrimination, inclusion, le droit Capacités : - prélever des informations - écrire pour construire sa pensée et son savoir - s'exprimer à l'oral pour communiquer	S'exprimer à l'oral pour communiquer (critères de réussite établis et partagés avec les élèves en début d'année) : évaluation par l'enseignant ou par les pairs
Séance 1 Cours noyau	Essentiel de la leçon 30 minutes en classe + 5 mn de fixation en fin d'heure	Temps 2 de la 1 ^{ère} séance en classe <u>Transmission de connaissances par l'enseignant et cours dialogué en s'appuyant sur des documents</u> Différentes formes possibles de trace écrite : leçon écrite, schéma, sketchnote, tableau ... Sur une page spécifique pour permettre ensuite à l'élève de compléter avec d'autres connaissances s'il le souhaite.	Supports possibles : https://educadroit.fr/centre-de-ressources/video-la-discrimination-en-deux-minutes https://www.youtube.com/watch?v=x7H1cWRCxEg (vidéo Défenseur des droits) <u>Documents de référence</u> Loi de 2005 pour l'égalité des droits des personnes handicapées et loi de 2013 sur la refondation de l'école CIDE, article 23	<u>Aptitude</u> : écoute <u>Connaissances</u> : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti- LGBT <u>Capacité</u> : prélever des informations	Retour sur les acquis de la séance en fin d'heure en autonomie ou de manière guidée (voir Newsletter n°2 du Cabinet de curiosités sur la mémorisation (30 septembre 2024)

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
Séance 2 Manipulation individuelle et collective des savoirs et des compétences	<u>Dilemme moral ou débat</u> (au choix sous toutes ses formes : réglé, silencieux, mouvant ...) sur une discrimination scolaire liée au handicap 1 heure	Plusieurs possibilités : - en classe entière - par groupe puis restitution collective des arguments Fin de séance : trace écrite du sujet du débat et des arguments dans le cahier de l'élève	Une situation étudiée par le Défenseur des droits sans en donner la décision : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=12&id_rubrique=36&opac_view=9 Ex : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=124&opac_view=-1 au sujet d'un refus d'autorisation de sortie opposé aux élèves d'un lycée en raison de leur handicap	<u>Attitude</u> : respect d'autrui et acceptation des différences <u>Aptitude</u> : écoute, discernement et esprit critique, capacité à exprimer ce que l'on ressent <u>Connaissances</u> : discrimination, préjugé, règle <u>Capacités</u> : - s'exprimer à l'oral pour communiquer - discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix	Évaluation de la participation au débat : écouter, s'exprimer, argumenter pour défendre ses choix Critères de réussite établis et partagés avec les élèves : évaluation par l'enseignant, par les pairs ou en auto positionnement
Séances 3 et 4 Phase d'approfondissement	Étude de cas individuelle, en binôme ou collective (au choix de l'élève) Réaliser 1 à 2 études de cas (différenciation possible) sur les 4 proposés au choix et une activité argumentative créative 2 heures	Les études de cas portent : - sur une discrimination scolaire (pour permettre à un élève fragile de réinvestir ce qui a déjà été vu en classe) - une situation de racisme ou de xénophobie - une situation d'antisémitisme ou d'antitsiganisme - une situation de haine anti-LGBT Les 4 études de cas abordent : - un mécanisme d'exclusion en raison d'une appartenance supposée ou avérée à un groupe dans une situation donnée - des agissements à caractère discriminatoire - la question des droits (textes de référence) - le rôle de la loi et de la justice et éventuellement du Défenseur des droits à l'égard de l'État et des collectivités (rappel à la loi) Les 4 études de cas proposent une activité argumentative créative (réalisation d'une affiche, d'un podcast pour lutter contre ...) qui peut servir de pause cognitive mais aussi de modalités de différenciation dans les productions d'élèves et dans les processus d'apprentissage. Sa réalisation peut donner lieu à un temps de travail personnel hors la classe. Mise en commun des réponses sur toutes les études de cas + 5 mn de fixation en fin d'heure Pas de trace écrite de synthèse	Piocher dans les décisions du Défenseur des Droits ou articles de journaux comme par exemple la condamnation de propos homophobes dans le sport., etc. Cf. Zoom sur l'antitsiganisme	Connaissances : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti-LGBT Capacités : - prélever des informations - réaliser une production graphique, ... Attitude : prise d'initiative Aptitude : exprimer ce que l'on ressent	Réaliser une production graphique, une production audiovisuelle...
Vérification et réactivation des connaissances	Mémorisation à répétition élargie en classe et en autonomie	Quiz de remobilisation ou flashcards Test d'auto positionnement en ouverture de la prochaine séquence		Attitude : Engagement et sens des responsabilités	Quiz



3. Proposition pédagogique et didactique

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
<p>Séance 2</p> <p>Manipulation individuelle et collective des savoirs et des compétences</p>	<p>Dilemme moral ou débat (au choix sous toutes ses formes : réglé, silencieux, mouvant ...) sur une discrimination scolaire liée au handicap</p> <p>1 heure</p>	<p>Plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en classe entière - par groupe puis restitution collective des arguments <p>Fin de séance : trace écrite du sujet du débat et des arguments dans le cahier de l'élève</p>	<p>Une situation étudiée par le Défenseur des droits sans en donner la décision :</p> <p>https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=annonce&capacite=12&id_rubrique=3&opac_view=9</p> <p>Ex :</p> <p>https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=124&opac_view=-1 au sujet d'un refus d'autorisation de sortie opposé aux élèves d'un lycée à raison de leur handicap</p>	<p>Attitude : respect d'autrui et acceptation des différences</p> <p>Aptitude : écoute, discernement et esprit critique, capacité à exprimer ce que l'on ressent</p> <p>Connaissances : discrimination, préjugé, règle</p> <p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à l'oral pour communiquer - discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix 	<p>Évaluation de la participation au débat : écouter, s'exprimer, argumenter pour défendre ses choix</p> <p>Critères de réussite établis et partagés avec les élèves : évaluation par l'enseignant, par les pairs ou en auto positionnement</p>
<p>Séances 3 et 4</p> <p>Phase d'approfondissement</p>	<p><u>Étude de cas</u> individuelle, en binôme ou collective (au choix de l'élève)</p> <p>Réaliser 1 à 2 études de cas (différenciation possible) sur les 4 proposées au choix et une activité argumentative créative</p> <p>2 heures</p>	<p>Les études de cas portent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur une discrimination scolaire (pour permettre à un élève fragile de réinvestir ce qui a déjà été vu en classe) - une situation de racisme ou de xénophobie - une situation d'antisémitisme ou d'antitsiganisme - une situation de haine anti-LGBT <p>Les 4 études de cas abordent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mécanisme d'exclusion en raison d'une appartenance supposée ou avérée à un groupe dans une situation donnée - des agissements à caractère discriminatoire - la question des droits (textes de référence) - le rôle de la loi et de la justice et éventuellement du Défenseur des droits à l'égard de l'État et des collectivités (rappel à la loi) <p>Les 4 études de cas proposent une activité argumentative créative (réalisation d'une affiche, d'un podcast pour lutter contre ...) qui peut servir de pause cognitive mais aussi de modalités de différenciation dans les productions d'élèves et dans les processus d'apprentissage. Sa réalisation peut donner lieu à un temps de travail personnel hors la classe.</p> <p>Mise en commun des réponses sur toutes les études de cas + 5 mn de fixation en fin d'heure</p> <p>Pas de trace écrite de synthèse</p>	<p>Piocher dans les décisions du Défenseur des Droits ou articles de journaux comme par exemple la condamnation de propos homophobes dans le sport, etc.</p> <p>Cf. document proposé dans le Zoom sur l'antitsiganisme (fake news)</p>	<p><u>Connaissances</u> : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti-LGBT</p> <p><u>Capacités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prélever des informations - réaliser une production graphique, ... <p><u>Attitude</u> : prise d'initiative</p> <p><u>Aptitude</u> : exprimer ce que l'on ressent</p>	<p>Évaluation par l'enseignant de la production et de l'argumentation proposée</p>
<p>Vérification et réactivation des connaissances</p>	<p>Mémorisation à répétition élargie en classe et en autonomie</p>	<p>Quiz de remobilisation ou flashcards</p> <p>Test d'auto positionnement en ouverture de la prochaine séquence</p>		<p>Attitude : Engagement et sens des responsabilités</p>	<p>Quiz</p>

Séquence	Activités	Modalités de mise en œuvre	Documents	Compétences	Évaluation
Séance 2 Manipulation individuelle et collective des savoirs et des compétences	Dilemme moral ou débat (au choix sous toutes ses formes : réglé, silencieux, mouvant ...) sur une discrimination scolaire liée au handicap 1 heure	Plusieurs possibilités : - en classe entière - par groupe puis restitution collective des arguments Fin de séance : trace écrite du sujet du débat et des arguments dans le cahier de l'élève	Une situation étudiée par le Défenseur des droits sans en donner la décision : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=12&id_rubrique=36&opac_view=9 Ex : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=124&opac_view=1 au sujet d'un refus d'autorisation de sortie opposé aux élèves d'un lycée à raison de leur handicap	Attitude : respect d'autrui et acceptation des différences Aptitude : écoute, discernement et esprit critique, capacité à exprimer ce que l'on ressent Connaissances : discrimination, préjugé, règle Capacités : - s'exprimer à l'oral pour communiquer - discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix	Évaluation de la participation au débat : écouter, s'exprimer, argumenter pour défendre ses choix Critères de réussite établis et partagés avec les élèves : évaluation par l'enseignant, par les pairs ou en auto positionnement
Séances 3 et 4 Phase d'approfondissement	Étude de cas individuelle, en binôme ou collective (au choix de l'élève) Réaliser 1 à 2 études de cas (différenciation possible) sur les 4 proposées au choix et une activité argumentative créative 2 heures	Les études de cas portent : - sur une discrimination scolaire (pour permettre à un élève fragile de réinvestir ce qui a déjà été vu en classe) - une situation de racisme ou de xénophobie - une situation d'antisémitisme ou d'antitsiganisme - une situation de haine anti-LGBT Les 4 études de cas abordent : - un mécanisme d'exclusion en raison d'une appartenance supposée ou avérée à un groupe dans une situation donnée - des agissements à caractère discriminatoire - la question des droits (textes de référence) - le rôle de la loi et de la justice et éventuellement du Défenseur des droits à l'égard de l'État et des collectivités (rappel à la loi) Les 4 études de cas proposent une activité argumentative créative (réalisation d'une affiche, d'un podcast pour lutter contre ...) qui peut servir de pause cognitive mais aussi de modalités de différenciation dans les productions d'élèves et dans les processus d'apprentissage. Sa réalisation peut donner lieu à un temps de travail personnel hors la classe. Mise en commun des réponses sur toutes les études de cas + 5 mn de fixation en fin d'heure Pas de trace écrite de synthèse	Piocher dans les décisions du Défenseur des Droits ou articles de journaux comme par exemple la condamnation de propos homophobes dans le sport, etc. Cf. Zoom sur l'antitsiganisme	Connaissances : stéréotype, préjugé, Défenseur des droits, discrimination, handicap, accessibilité, inclusion, le droit, racisme, antisémitisme, xénophobie, haine anti- LGBT Capacités : - prélever des informations - réaliser une production graphique, ... Attitude : prise d'initiative Aptitude : exprimer ce que l'on ressent	Réaliser une production graphique, une production audiovisuelle...
Vérification et réactivation des connaissances	Mémorisation à répétition élargie en classe et en autonomie	Quiz de remobilisation ou flashcards avant quiz évalué Test d'auto positionnement en ouverture de la prochaine séquence		Attitude : Engagement et sens des responsabilités	Quiz

4. Ressources générales

Ressources générales :

Nouveau programme d'EMC :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel934_annexe_ok.pdf

Arrêté du 15 mars 2024 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2024/3/15/MENE2400745A/jo/texte>

Page Éduscol consacrée à l'EMC :

<https://eduscol.education.fr/3610/enseignement-moral-et-civique>

Ressources d'accompagnement existantes et à paraître :

<https://eduscol.education.fr/2708/enseignement-moral-et-civique-cycles-2-3-et-4>